

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 18 MAI 2026

Nombre de membres :

- au Conseil municipal : 13
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 14

Date de convocation : 12 mai 2026.

Date de publication : 22 mai 2026.

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit mai à dix-neuf heures, Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean André GUILLERMIN, Maire.

Présents : MM. Jean-André GUILLERMIN, Bernard COTTIN, Xavier GREUZARD, Loïc COLTEL, Sébastien LACHARME, Jérémy DE BRITO et Mmes Françoise MATHIEU-HUBERT, Marie-France AULAS, Sophie DUMONTEL, Céline BIDAUT, Sonia BLONDEAU, Sandrine LATUILIERE Annabelle CHANUT.

Excusé(es) : Mme Sandrine BERTRAND a donné procuration à M. Sébastien LACHARME, M. Olivier DI LORENZO, M. Benoît MEILHAC, M. Fabrice THERVILLE.

Absent(s) : M. Willy BONFY, Mme Christèle BOTTI-GUYON.

Secrétaire de séance : Mme Sophie DUMONTEL.

Objet : 2026/1805/049 – *Nomination des référents ambroisie.*

M. le Maire fait la lecture du mail informant le conseil municipal qu'il convient de nommer 2 référents ambroisie. Il rappelle l'importance de la lutte contre cette plante envahissante dont le pollen est à l'origine de fortes réactions allergiques et précise que les référents ambroisie doivent s'inscrire sur la plateforme « signalement ambroisie ». La gestion des signalements implique les actions suivantes :

- La vérification des signalements ;
- La mise à jour du statut (validé non détruit, validé détruit, signalement erroné) ;
- La prise de contact avec l'ayant droit afin de lui signaler l'obligation de destruction.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de nommer M. Jean André GUILLERMIN et Mme Françoise MATHIEU-HUBERT référents ambroisie.

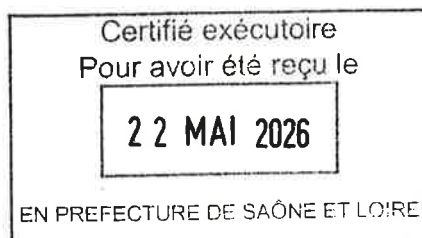
Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.



Pour copie certifiée conforme

Le 18 mai 2026,

Le Maire, Jean André GUILLERMIN

